



Compte rendu du CTPD carte scolaire 5 avril 2011

Ce mardi 5 avril s'est tenu le CTPD 1^{er} degré concernant la carte scolaire dans les écoles.

Fermetures de classes :

Malgré une mobilisation importante de parents d'élèves et d'enseignants à l'extérieur de l'Inspection Académique, l'IA n'est revenu que sur 4 propositions de fermetures de manière définitive :

Les mesures de fermetures suivantes sont annulées :

- RPI Authieule/Terramesnil
- Le Crotoy / St Firmin : 1 seule fermeture maintenue
- Harbonnières
- RPI Quesnoy le Montant / Mons Boubert

Trois de ces situations ont été défendues par le SE-UNSA, tant lors du groupe de travail que lors de ce CTPD.

L'IA a pointé 8 situations qui restaient en vigilance (dont 5 dossiers sont suivis par le SE-UNSA) et qui pourraient évoluer d'ici le CDEN du 3 mai ou de la rentrée de septembre :

- Oisemont
- Chepy
- St Valery élémentaire
- Aigneville/ Hocquelus
- Pernois
- Gueschart / Boufflers
- Feuquières Maternelle
- Gamaches Maternelle



Pour les 4 RPI :

- Bovel/Saisseval/Clairy ;
- Oissy/Fourdrinoy ;
- Fluy/Revelles/Bougainville (une fermeture est envisagée dans chacun de ces trois premiers RPI)
- et Briquemessnil /Ferrières / Guignemicourt / Pissy /Seux ;

la situation est en attente d'une possible restructuration faisant passer de 4 à 3 RPI sur ce secteur. L'IA attend la décision des différentes municipalités.

Ouvertures :

L'IA a confirmé ses propositions d'ouvertures, d'ouvertures conditionnelles et de situation en vigilance (à revoir à la rentrée).

Le SE-UNSA est intervenu pour la demande d'ouverture concernant l'école élémentaire Jean Macé. L'IA a répondu qu'il ne donnerait pas suite à cette demande. En effet une restructuration prévue pour la rentrée 2012 est à l'étude : le regroupement entre les écoles élémentaires Jean Macé et Noyon ; le transfert de l'école maternelle Noyon dans les locaux de l'école élémentaire Noyon.

RASED :

Maintien des 16 suppressions de postes. Seul changement à noter dans la circonscription de Montdidier où un collègue maître E quitte le département. De ce fait le poste de maître G qui devait être supprimé est maintenu ; et c'est le poste « E » qui est supprimé.

En ce qui concerne la volonté de supprimer 16 postes de RASED, **le SE-UNSA a interrogé l'IA sur les critères qui lui ont permis de déterminer ce chiffre de 16.** L'IA n'a pas été en mesure de répondre sur le nombre de suppressions. Il a seulement précisé que la localisation des retraits s'est faite sur telle ou telle circonscription en fonction des résultats aux différentes évaluations nationales.

Plusieurs difficultés ont été avancées concernant les collègues touchés par ces suppressions : peu de poste de repli pour les maîtres G, des circonscriptions se retrouvant avec un seul maître G pour couvrir toute la circonscription... Pour ce dernier point l'IA a répondu que les IEN devraient cibler les écoles en fonction des besoins.



Postes surnuméraires, fusions, directions uniques :

L'IA confirme l'annulation de la fusion entre les écoles maternelle Saint Pierre et l'élémentaire Vincensini / Saint Pierre **suite à l'intervention du SE-UNSA au groupe de travail.**

Il annule également la fusion entre les écoles maternelle et élémentaire « la vallée »

En l'absence de décision de la municipalité d'Amiens, L'IA suspend :

- La fusion de l'école maternelle « les saules » et élémentaire « G.Brassens »
- La fusion des écoles maternelle et élémentaire « les violettes »
- la transformation de l'école « Etouvie B » en école d'application

D'autre part, à la demande du SE-UNSA, l'IA annule la création d'un ½ poste de suivi Plan d'Action Départemental / COMmunication.

Décharges:

Suite à l'intervention du SE-UNSA, l'IA a décidé de maintenir un ¼ de décharge à l'école maternelle Fafet. Le SE-UNSA a réitéré sa demande pour les 3 écoles maternelles en RAR qui vont se retrouver sans décharge. L'IA continue à suivre le dossier.

Le SE-UNSA est également intervenu pour demander le maintien de la journée de décharge supplémentaire accordée cette année aux directeurs des écoles qui avaient été victimes d'une réduction de la décharge de 1 à ½ , à savoir les écoles :

- Jacques Brel
- Georges Quarante
- Lesot A
- Schweitzer A
- Schweitzer B

L'IA a annoncé qu'il ne maintiendrait pas cette journée supplémentaire accordée sur les moyens de remplacement.

Il a précisé qu'il ne l'avait pas fait figurer dans la liste des mesures de carte scolaire car ce sont des « moyens de remplacement ».

